



Le 31 mai 2009

**RAPPEL : le 15 juin 2009**

*Aux médiateurs et à leurs partenaires publics et privés*

Traditionnellement les états généraux ont pour objectif, la rencontre entre une majorité silencieuse et des décideurs conscients d'un possible décalage entre les partenaires sociaux, et désireux d'y porter remède. Pour un développement de la médiation et pour une professionnalisation bien identifiée et réfléchie des médiateurs, en vue de renouer du lien sociétal,

**l'UPIM organise des ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MÉDIATION .  
le VENDREDI 3 JUILLET au FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS,**

le FIAP-Jean-Monnet 30 rue Cabanis dans le quatorzième arrondissement . Métro Glacière

Un des objectifs est de favoriser la communication entre les médiateurs et leurs partenaires. Comme vous pourrez le voir, à la lecture du programme, des partenaires importants de la médiation y sont invités.

**- EN MATINÉE : LES MÉDIATEURS PRENDRONT LA PAROLE :**

Ils exercent la médiation au quotidien, mais ils sont mal connus. Par l'analyse de témoignages et des entretiens, l'objectif est de faire connaître les préoccupations et les besoins des médiateurs qui exercent la médiation à titre professionnel. L'UPIM a mené une enquête sur la base de questionnaires : des éléments de réflexion en seront dégagés et contribueront à nourrir les échanges.

**- L'APRÈS-MIDI : DE LA PAROLE AUX ACTES**

L'objectif est de trouver des pistes d'actions pour améliorer la visibilité de la spécificité professionnelle des médiateurs afin que les partenaires les repèrent mieux pour y faire appel

Il s'agira de développer un dialogue autour des principales préoccupations et de rechercher des pistes de coopération avec les partenaires des médiateurs.

Il sera question de l'identité et de l'indépendance des médiateurs avec des prescripteurs, des financeurs, des responsables de formation, des médiés, de la puissance publique

La profession a élaboré le code national de déontologie des médiateurs, c'est un acte important, à faire connaître et reconnaître : nous en débattons.

Il y sera aussi question de l'Observatoire de la médiation : une mesure nécessaire et urgente

Nous vous joignons le programme.

Avec vous, nous souhaitons partager des idées et prendre part à la construction d'un avenir où les médiateurs issus de la société civile mieux reconnus, contribueront avec plus de force, à faire évoluer la société vers plus de justice équitable, où les conflits pourront se régler sans trahir le besoin de dialogue, garant d'une véritable démocratie .

**La Présidente de l'UPIM :**

**Michèle GUILLAUME-HOFNUNG**

Professeure des Facultés de Droit

Experte en éthique de l'UNESCO

Administratrice du Cercle Éthique des Affaires

**PJ : 2 (le programme, la plaquette)**

*La participation financière pour contribution aux frais est de :*

Adhérentes ( par leurs organisations ou directement) : 18 €

Pour les étudiants et les demandeurs d'emploi : 12 €

Pour tout autre participant : 35 €

**INSCRIPTIONS :**

**CONTACTEZ Frédérique Choffé . 2 allée d'Andrézieux - 75 018 PARIS - 06 63 46 74 15 - mail ; [upim@orange.fr](mailto:upim@orange.fr)**

**Union Professionnelle et Indépendante de Médiateurs - 06 74 59 20 59**

**105 rue de l'Abbé Groult - 75015 PARIS - mail : [upim@orange.fr](mailto:upim@orange.fr)**